



CONSEIL MUNICIPAL DU 19 OCTOBRE 2018 PROCES-VERBAL

En exercice : 29

Présents : 28 à l'ouverture de la séance à 20h31

29 à 20h35 suite à l'arrivée de M. MAUCLERT

Votants : 29

Date de la convocation: 15 octobre 2018 par courrier et par voie dématérialisée,

Date de l'affichage : 15 octobre 2018

L'an deux mille dix-huit le dix-neuf octobre à vingt heures et trente minutes, les membres du Conseil Municipal, se sont réunis à la Mairie de Bois-Le-Roi, sous la Présidence de Monsieur Jérôme MABILLE, Maire sortant puis de Monsieur GATTEIN, doyen d'âge puis de Monsieur David DINTILHAC, nouveau Maire.

Étaient présents (29): M. DINTILHAC, Mme VINOT, M. DUTHION, Mme BELMIN, M. REYJAL, Mme AVENIN, M. GUIBERT, Mme PRUZINA, M. BORDEREAUX, Mme CUSSEAU, M. MOONEN, Mme FRAYSSE, M. DURAND, Mme SALIOT, M. MAUCLERT (à compter de 20h35), Mme BOYER, M. FONTANES, Mme ALHADEF, M. DE OLIVEIRA, Mme DEKKER, M. HLAVAC, M. MABILLE, M. TURQUET, Mme TEIXEIRA, M. GAUTHIER, Mme BETTINELLI, M. GATTEIN, Mme GIRE et M. PERRIN.

OBJET : INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL
--

Monsieur le Maire sortant ouvre la séance du conseil municipal à vingt heures et trente-et-une minutes.

Suite au résultat du scrutin du 14 octobre dernier, les membres du conseil municipal sont donc les suivants :

Liste Unis pour Bois-le-Roi (21 sièges):

Monsieur	DINTILHAC	David
Madame	VINOT	Nathalie
Monsieur	DUTHION	Brice
Madame	BELMIN	Magali
Monsieur	REYJAL	Thierry
Madame	AVENIN	Mathilde
Monsieur	GUIBERT	Jean-Philippe
Madame	PRUZINA	Marie-Hélène
Monsieur	BORDEREAUX	Damien
Madame	CUSSEAU	Pauline
Monsieur	MOONEN	Antonius
Madame	FRAYSSE	Angélique
Monsieur	DURAND	Didier
Madame	SALIOT	Michèle
Monsieur	MAUCLERT	Nicolas
Madame	BOYER	Elizabeth
Monsieur	FONTANES	Yves
Madame	ALHADEF	Emmanuelle
Monsieur	DE OLIVEIRA	David
Madame	DEKKER	Anne
Monsieur	HLAVAC	Ollivier

Liste l'Esprit Bacot (3 sièges) :

Monsieur	MABILLE	Jérôme
Monsieur	TURQUET	Hubert
Madame	ASCHEHOUG	Marie-Aline démissionnaire, Madame Irène TEIXEIRA

Liste Réussir ensemble à Bois-le-Roi (3 sièges) :

Monsieur GAUTHIER Patrick
Madame BETTINELLI Catherine
Monsieur GATTEIN Max

Liste Eco-citoyenne Avec vous à Bois-le-Roi (2 sièges) :

Madame GIRE Camille
Monsieur PERRIN Jean-Luc

Monsieur le Maire sortant indique qu'ils sont installés à compter de ce jour dans leur fonction.

Monsieur le Maire sortant procède à l'appel et constate le quorum.

Il cède la parole à Monsieur GATTEIN Max, doyen d'âge, qui présidera la séance le temps de l'élection du nouveau maire.

M. GATTEIN, doyen d'âge propose de désigner, Mme CUSSEAU, la plus jeune d'âge du conseil municipal, en qualité de secrétaire de séance.

OBJET : ELECTION DU MAIRE

M. GATTEIN, doyen d'âge, après avoir donné lecture des articles L.2122-4, L.2122-5 et L.2122-7 du Code Général des Collectivités Territoriales, a invité le conseil à procéder à l'élection du Maire.

Le Conseil Municipal a choisi deux assesseurs pour procéder à l'organisation et au dépouillement des votes du Maire et des adjoints :

- Mme Irène TEIXEIRA pour la liste « L'esprit bacot »
- M. Thierry REYJAL pour la liste « Unis pour Bois-le-Roi »

M. GATTEIN, doyen d'âge, procède ensuite à l'appel des candidatures à la fonction de Maire.

M. David DINTILHAC présente sa candidature.

Mme Camille GIRE présente également sa candidature.

1^{er} tour de scrutin :

Chaque conseiller municipal, après appel de son nom, a remis son bulletin de vote fermé sur papier blanc.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 29
- bulletins blancs ou nuls : 6
- suffrages exprimés : 23
- majorité absolue : 15

Ont obtenu :

- M. DINTILHAC: 21 (vingt-et-une) voix
- Mme GIRE : 2 (deux) voix

M. DINTILHAC ayant obtenu la majorité absolue est proclamé maire.

M. MABILLE, maire sortant, adresse toutes ses félicitations à M. DINTILHAC pour son élection et lui remet solennellement l'écharpe de Maire.

M. DINTILHAC prend la parole pour remercier à son tour l'ensemble du conseil municipal.

« Mesdames, Messieurs,

Chers collègues,

Je tiens à remercier le conseil municipal pour la confiance qu'il m'accorde en me confiant la fonction de Maire de Bois-le-Roi.

Je remercie aussi les services municipaux pour leur diligence dans cette période d'élection et de transition, pour leur implication au service des habitants de Bois-le-Roi.

Les attentes exprimées par les Bacots à l'occasion des élections municipales sont fortes et nous ferons tout pour y répondre.

Je souhaite que le travail des commissions et de l'assemblée municipale se fasse dans un esprit constructif et dans le respect de l'expression des différentes sensibilités.

Le mandat qui a été donné au conseil municipal sera court, charge à nous tous de le rendre efficace au service des Bacots. »

Mme GIRE prend également la parole pour féliciter M. DINTILHAC :

« Félicitations Monsieur le Maire pour votre élection.

Nous félicitons toute l'équipe Unis pour Bois le Roi et nous lui souhaitons énergie, dynamisme et réussite pour réaliser les projets dont Bois le Roi a besoin.

Avant de préciser la position de notre groupe pour le court mandat qui va suivre j'aimerais :

– remercier le personnel de la commune et les citoyens qui ont permis l'organisation et le bon déroulement dans un climat serein des 2 tours de scrutin du 7 et 14 octobre. J'aurai aimé le dire dès dimanche soir, mais apparemment il n'était pas prévu, après la déclaration du vainqueur, que les équipes perdantes aient la parole. C'est dommage !

– Nous remercions chaleureusement les habitantes et habitants de Bois le Roi qui ont voté pour la liste Eco Citoyenne Avec vous A Bois le Roi. Ils ont montré leur volonté que les valeurs mises en avant par notre liste : justice sociale, citoyenneté, écologie, épanouissement de tous les Bacots, accès de tous aux activités culturelles et sportives, démocratie participative, soient présentes et défendues au sein du conseil municipal.

En gardant comme fil conducteur ces valeurs, nous ferons au cours de ce mandat, comme nous l'avons toujours fait, des propositions concrètes et nous étudierons chaque dossier avec sérieux, conviction et énergie. Nous serons ainsi une opposition qui se veut constructive et utile à l'intérêt général et au dynamisme de Bois le Roi.

Pour qu'une opposition (comme la nôtre) soit concrètement constructive, il est nécessaire que les pratiques de la majorité montrent des ouvertures permettant le partage des informations et la coopération.

Nous attendons aussi de votre part des avancées pour une démocratie locale vivante et partagée (comme nous l'avons écrit à l'ensemble des listes entre les deux tours) :

– nous attendons plus de démocratie participative : la démocratie représentative ne suffit pas ; au scrutin de dimanche dernier, seulement 46% des Bacots se sont exprimés. Pour une meilleure prise en compte de l'expression de tous les Bacots, nous demandons :

– la constitution de conseils de quartier avec une enveloppe budgétaire et un référent élu,

– la mise en place d'un conseil des jeunes et d'un conseil des aînés

– l'ouverture des commissions municipales consultatives aux Bacots et aux associations

– nous attendons aussi plus de démocratie au sein du conseil municipal et une prise en compte légitime de l'expression des oppositions (oppositions qui sont minoritaires en sièges mais il faudra s'en souvenir rassemblent plus de la moitié des suffrages). Nous demandons donc la mise en place rapide d'un groupe de travail pour élaborer ensemble le règlement intérieur du conseil municipal. Ce règlement intérieur doit être voté dans les six mois suivant le renouvellement du conseil, mais vu la brièveté du mandat actuel, nous souhaitons qu'il soit opérationnel dès janvier 2019 et permette à l'opposition de travailler de façon constructive aux projets, de s'exprimer équitablement et de faire avancer des propositions différentes.

En parlant de projets à travailler nous pensons en premier lieu à celui de la maison médicale. Le projet de maison médicale est un sujet dont l'urgence et la nécessité ont été reconnues par l'ensemble de nos listes. Nous demandons donc de travailler ensemble sur ce projet dès maintenant et tout au long de son élaboration. Pour notre part ce sujet est prioritaire et nous sommes convaincus de l'intérêt d'un travail collectif pour une réalisation meilleure et durable. Nous y sommes prêts.

Pour finir le rôle de l'opposition est aussi de favoriser une plus grande transparence des décisions prises, de questionner ce qui est souvent présenté comme évident, d'alerter sur les conséquences de certains choix, d'avancer des solutions alternatives, en un mot s'opposer. Nous tâcherons donc d'être constructifs, vigilants et créatifs. »

OBJET : DÉSIGNATION DU NOMBRE D'ADJOINTS AU MAIRE

Monsieur le Maire indique que les adjoints sont élus immédiatement après le nouveau maire, sous sa présidence. Au préalable, le conseil municipal doit avoir arrêté le nombre d'adjoints. Conformément à l'article L2122-2 du CGCT, le conseil municipal détermine le nombre des adjoints sans que ce nombre ne puisse excéder 30% de l'effectif légal du conseil municipal. Pour Bois-le-Roi dont la population est comprise entre 5000 et 9999 habitants, le nombre d'élus est de 29 ce qui représente 8 adjoints maximum à élire.

Après avoir entendu l'exposé de monsieur le Maire, ce dernier propose la création de 6 (six) postes d'adjoints au Maire,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, A L'UNANIMITÉ

D'APPROUVER la création de 6 (six) postes d'adjoints au maire.

OBJET : ELECTION DES ADJOINTS AU MAIRE

M. Le Maire interroge le conseil municipal et invite ceux qui souhaitent déposer une liste en vue de l'élection des adjoints, à se faire connaître. Il indique que Madame Nathalie VINOT propose la liste « A » composée comme suit :

- Mme Nathalie VINOT
- M. Thierry REYJAL
- Mme Magali BELMIN
- M. Brice DUTHION
- Mme Marie-Hélène PRUZINA
- M. Jean-Philippe GUIBERT

M. TURQUET demande s'il est possible de connaître les délégations qui seront attribuées aux adjoints.

M. le Maire indique que les délégations seront les suivantes :

- Mme Nathalie VINOT : 1^{ère} adjointe au Maire en charge des affaires générales et de la communication
- M. Thierry REYJAL : 2nd adjoint au Maire en charge des finances
- Mme Sandrine-Magali BELMIN : 3^{me} adjointe au Maire en charge de l'urbanisme et des travaux
- M. Brice DUTHION : 4^{ème} adjoint au Maire en charge de la culture
- Mme Marie-Hélène PRUZINA : 5^{ème} adjointe au Maire en charge des affaires sociales et des seniors
- M. Jean-Philippe GUIBERT : 6^{ème} adjoint au Maire en charge des affaires scolaires et périscolaires

CONSIDERANT qu'une seule liste « A » a été présentée par Mme Nathalie VINOT,

1^{er} tour de scrutin :

Chaque conseiller municipal, après appel de son nom, a remis son bulletin de vote fermé,

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 29
- bulletins blancs ou nuls : 6
- suffrages exprimés : 23
- majorité absolue : 15

A obtenu :

La liste « A » présentée par Mme Nathalie VINOT : 23 (vingt-trois) voix

La liste « A » présentée par Mme Nathalie VINOT ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, sont élus :

1^{ER} Adjoint : Mme Nathalie VINOT

2^{ème} Adjoint : M. Thierry REYJAL

3^{ème} Adjoint : Mme Sandrine- Magali BELMIN

4^{ème} Adjoint : M. Brice DUTHION
5^{ème} Adjoint : Mme Marie-Hélène PRUZINA
6^{ème} Adjoint : M. Jean-Philippe GUIBERT

INFORMATIONS

Avant de clôturer la séance, Monsieur le Maire rappelle les dates des évènements à venir :

➤ **L'orchestre a disparu : spectacle jeune public**

Samedi 20 octobre 2018 à 17h00, à l'EMC de Chartrettes, en collaboration avec la commune de Bois-le-Roi.

Il rappelle qu'il reste encore quelques places.

➤ **Des histoires et des mystères : animation lecture à la bibliothèque**

Mardi 23 octobre 2018 à 14h30, à la bibliothèque

Pour les enfants de 4 à 7 ans.

Places limitées. Réservation indispensable.

➤ **Commémoration du centenaire de l'Armistice du 11 novembre**

Dimanche 11 novembre 2018, Monument aux Morts avenue Foch.

Une programmation améliorée pour l'occasion.

10h00 : ouverture des portes du préau Olivier Métra, accès, pour les plus matinaux, à l'exposition proposée par les écoles, le collège et les associations de la commune.

10h45 : cérémonie commémorative avec dépôt de gerbes

11h30 : moment de convivialité et échange d'amitié franco-allemande

15h00 : spectacle « Trêve de Noël » autour de la fraternisation dans les tranchées.

16h00 : projection de courtes séances d'époque, exposition.

Mme VINOT prend la parole pour communiquer les dates des prochains conseils municipaux et communautaires :

- Jeudi 15 novembre 2018 (CM)
- Jeudi 22 novembre 2018 (CA Pays de Fontainebleau)
- Jeudi 13 décembre 2018. (CM)

Elle précise que la commune est dans l'attente de connaître les dates des conseils communautaires du début d'année 2019 avant de communiquer les prochaines dates des conseils municipaux.

La séance est levée à 21h21.